

LA SENTINELLE



Organisation
mondiale de la Santé
Burundi

BULLETIN TRIMESTRIEL DU BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'OMS AU BURUNDI

MAI - JUIN - JUILLET 2022



**« L'OMS APPUIE LE RENFORCEMENT
DU SYSTEME DE SANTE DU BURUNDI,
AFIN QUE LE PAYS PUISSE SE DOTER
D'UN SYSTEME DE SANTE CAPABLE DE
REPENDRE AUX BESOINS... »**



SOMMAIRE

Directeur de Publication

Dr Xavier CRESPIEN, Représentant
OMS BURUNDI

Rédacteur-en-chef

Abd Razzack SAIZONOU

Rédacteur-en-chef adjoint/ Design-Graphisme

Grâce NTAHIRAJA

Conseillers à la rédaction

Dr Yao Kouadio Théodore

Collaboration :

Dr Donatien BIGIRIMANA
Dr Sheick Oumar COULIBALY
Mme JESSICA NARUKOKERWA

EDITORIAL

ACTIVITES APPUYEES PAR L'OMS

- Promotion du bien-être et de la santé sexuelle et reproductive au Burundi : L'OMS accompagne les acteurs non étatiques à soutenir le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA dans la sensibilisation des jeunes et adolescents.
- Evaluation du 1^{er} semestre du plan de travail 2022-2023 et présentation du BP 2024-2025
- Célébration de la SEMAINE SANTE MERE-ENFANT, édition 2022 : l'OMS soutient le Burundi pour l'amélioration de la santé et du bien-être de la mère et de l'enfant
- Sensibilisation des jeunes et adolescents sur la sante de la reproduction et la lutte contre le sida : l'OMS appuie la fondation de la Première dame dans la promotion de la santé et du bien-être en milieu scolaire
- Droit des minorités et des couches vulnérables aux soins de santé : l'OMS appuie le Burundi dans la sensibilisation des Batwa sur le renforcement de leur accès aux soins de santé.
- L'OMS contribue au renforcement des capacités des chirurgiens de district.
- Cancers du col de l'utérus, du sein et la drépanocytose : l'OMS saisit l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé pour appuyer le MSPLS en vue de la réduction de la prévalence de ces maladies au Burundi.
- L'OMS soutient la campagne de traitement de Masse à Ivermectine sous directives communautaires (TIDC) pour lutter contre l'onchocercose.

FOCUS :

- Le Burundi devient membre à part entière du Programme international de l'OMS pour la pharmacovigilance : avantages et obligations !

A L'AFFICHE

- A bâton rompu avec Mme Jessica NARUKOKERWA, Assistante Budget et Finances OMS BURUNDI.

PAROLE D'EXPERT

- L'état des lieux de la surveillance et du séquençage génomique au Burundi : comment améliorer les capacités du Pays ? Réponses avec Dr Sheikh Oumar COULIBALY.



Organisation
mondiale de la Santé
Burundi



Suivez-nous sur Twitter:
<https://twitter.com/WhoBurundi>



Nous sommes aussi sur Facebook:
<https://facebook.com/OMSBurundi>



EDITORIAL

Chers lecteurs, chères lectrices et chers partenaires,

Après un autre trimestre d'intenses activités au cours de cette année 2022, nous avons le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro de **LA SENTINELLE**. Cette édition du bulletin trimestriel retrace les initiatives du Gouvernement burundais ayant bénéficié de l'appui technique et financier de l'OMS au cours des trois derniers mois.

Au nombre de ces initiatives, nous pouvons citer l'élaboration et la validation d'un nouveau plan national de Riposte contre la COVID-19 ; la célébration de journée mondiale de la santé ; la célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme ; la célébration de la Semaine africaine de la vaccination ; la campagne de traitement de masse à l'Ivermectine sous directives communautaires (TIDC) ; la sensibilisation des Batwa sur le renforcement de leur accès aux soins de santé ; la sensibilisation des jeunes et adolescents sur la SSR et la lutte contre le VIH/SIDA.

Au titre des activités du MSPLS et d'autres institutions avec lesquelles l'OMS collabore, notamment les acteurs non étatiques, nous pouvons aussi mentionner, pour le compte du trimestre Mai-Juin-Juillet, la célébration de la Semaine

Santé Mère-Enfant ; l'atelier d'actualisation des listes des médicaments essentiels et dispositifs médicaux ; la mission OMS/AFRO pour aider le Burundi à améliorer ses capacités de séquençage et de surveillance génomique ; la réunion conjointe MSPLS-OMS sur l'évaluation du 1^{er} Semestre du plan d'action 2022-2023, la priorisation et la planification du budget programme 2024-2025.

La rubrique « A l'Affiche », nous fera découvrir une des pièces maîtresses de l'administration de l'OMS BURUNDI. Mme Jessica NARUKOKERWA, assistance aux finances, nous parlera de ses activités au sein de l'Institution et leurs impacts sur le système de santé du Burundi. Quant à la rubrique « Parole d'Expert », elle sera consacrée au système de surveillance génomique et de séquençage au Burundi : où en est le pays ? Quels sont les principaux défis en matière de surveillance génomique ? Que faire pour améliorer les capacités du Burundi dans ce domaine ? Les réponses à toutes ces questions nous seront fournies par Dr Sheick Oumar Coulibaly, Team Lead au niveau du laboratoire OMS AFRO à Brazzaville.

Merci de votre cordial accueil à ce numéro de La Sentinelle et que la santé soit toujours avec vous.

Dr Xavier CRESPIN
Représentant de l'OMS au BURUNDI.



Organisation
mondiale de la Santé

Burundi



Le panel avec au centre, le Représentant de l'OMS (micro), le Coordonnateur Résident UN, le Représentant de FNUAP (extrême droite) et le délégué de l'UNICEF (extrême gauche).

PROMOTION DU BIEN-ETRE ET DE LA SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE AU BURUNDI : L'OMS ACCOMPAGNE LES ACTEURS NON ETATIQUES A SOUTENIR LE MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LA SENSIBILISATION DES JEUNES ET ADOLESCENTS

« L'adolescence est le temps où il faut choisir entre vivre et mourir ». Cette citation de l'écrivain français d'origine kabyle, Hafid Aggoune, illustre bien que l'adolescence est une période cruciale de la vie où l'enfant doit faire des choix judicieux pour le reste de son existence.

Pour des millions de jeunes du monde entier, et par ricochet du Burundi, le début de l'adolescence amène non seulement des changements corporels, mais aussi de nouvelles formes de vulnérabilité aux violations des droits de la personne, notamment dans les domaines de la sexualité, du mariage ou de la grossesse.

Ce qui l'expose aux grossesses non désirées, aux avortements et accouchements à risque, ainsi qu'à la contraction d'infections sexuellement transmissibles (IST), notamment le VIH.

Face à une telle situation, il urge d'initier des mesures idoines pour faire prendre aux jeunes et adolescents leurs responsabilités face à ces fléaux socio sanitaires qui menacent leur avenir et leur bien-être.

C'est dans cette dynamique que l'OMS a soutenu l'ONG Global Peace Chain pour renforcer la connaissance des jeunes et adolescents provenant de 70 Organisations de la société civile et 45 jeunes influenceurs, en matière de Santé Sexuelle et Reproductive afin de susciter leur adhésion dans la lutte contre ces phénomènes de santé publique qui peuvent compromettre leur épanouissement et leur vie. C'est dans ce cadre que s'est tenu, du 2 au 4 août 2022 à Bujumbura, un atelier de sensibilisation des jeunes et adolescents sur la santé sexuelle et Reproductive, la vaccination, la santé mère-enfant, le planning familial, le VIH et la lutte contre les Violences basées sur le genre dans le contexte de la COVID-19.

Sous le patronage du Ministre de la santé publique et de la lutte contre le Sida, Dr Sylvie NZEYIMANA, en présence du Représentant de l'OMS au Burundi, Dr Xavier CRESPIN et ses collègues de l'UNICEF et de l'ONU FEMMES, cet atelier fut un moment privilégié d'échanges et de partage des connaissances

avec les experts du Ministère de la Santé et de l'OMS sur différentes thématiques pour dégager des solutions pouvant aider les jeunes à mieux mener une santé sexuelle et reproductive responsable et épanouissante.

Pour le Ministre en charge de la santé, cet atelier venait à point nommé, car, plusieurs « défis en matière de santé sexuelle et reproductive empêchent des jeunes et adolescents d'accomplir leur véritable potentiel.

Les filles spécialement sont retirées de l'école trop tôt, elles sont vulnérables à la violence sexuelle et à des relations sexuelles sous contrainte, et soumises à des pratiques nuisibles.

Elles sont confrontées à des grossesses avant d'atteindre la maturité physique, affective et sociale nécessaire pour devenir mères », a fait remarquer Dr Sylvie NZEYIMANA.

Elle en a profité pour lancer « un appel à l'action pour dire non aux grossesses chez les adolescentes ! Il est fondamental d'agir et de protéger la santé sexuelle et reproductive des adolescentes pour leur avenir et l'avenir de la communauté. Nous avons la responsabilité d'investir dans les adolescentes », a martelé le Ministre de la santé.

Le Représentant de l'OMS, quant à lui, s'est réjoui de la tenue de cet atelier et de son thème parfaitement aligné à la stratégie mondiale de la santé de la mère et aux objectifs du plan stratégique de la Santé Reproductive Maternelle Néonatale Infantile et Adolescent (SRMNIA) du Burundi qui vise la réduction de la mortalité des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescentes d'ici 2030.

« Les objectifs sont ambitieux, mais l'OMS réitère son engagement avec les partenaires au développement à soutenir toutes les interventions visant l'atteinte de cet objectif majeur d'amélioration de la santé en se focalisant sur l'importance de la vaccination des enfants et nouveau-nés, la santé Mère-enfant et la lutte contre les VBGs dans le contexte covid-19 et à accompagner le Gouvernement du Burundi, dans ses efforts pour amener la santé des communautés au niveau le plus élevé possible et atteindre la couverture sanitaire universelle au Burundi d'ici 2030 », a promis le Représentant de l'OMS au Burundi. Après les deux premiers jours meublés par d'intenses échanges

sur la santé sexuelle et reproductive, l'importance de la vaccination des enfants et nouveau-nés, la santé maternelle et infantile et la lutte contre les Violences basées sur le genre dans le contexte de covid-19, le 3ème et dernier jour de l'atelier fut consacré à de pertinentes discussions entre les jeunes et adolescents et un panel de haut niveau composé entre autres du Directeur du Programme National de la Santé de la Reproduction (PNSR), du Représentant de l'OMS au BURUNDI, du Coordinateur Résident des Nations Unies, du Représentant de UNFPA et du délégué de l'UNICEF au Burundi.

Cette séance a servi de tribune pour porter loin les résultats et les recommandations des Experts et des jeunes et adolescents dans le domaine de la planification familiale et la santé mère-enfant. A en croire certains jeunes et adolescents ayant participé à ces assises, cet atelier leur a permis d'avoir plus de connaissances dans le domaine des thématiques abordées et d'être en mesure d'être des ambassadeurs de la réduction de la mortalité des mères et des enfants et des adolescentes au Burundi.

Le Représentant de l'OMS, Dr Xavier CRESPIEN, en a profité pour rappeler à l'assistance les efforts conjoints menés pour répondre à la stratégie mondiale de la santé maternelle visant à améliorer, d'ici 2030, la santé sexuelle et reproductive, la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent.

Vue partielle des jeunes participant à l'atelier de formation.



EVALUATION DU PREMIER SEMESTRE DU PLAN DE TRAVAIL CONJOINT MSPLS - OMS 2022 - 2023, PRIORISATION DES ACTIVITES DU 2^{ème} SEMESTRE ET ETABLISSEMENT DES PRIORITES POUR LE BUDGET PROGRAMME 2024 - 2025

OMS, 26 Juillet 2022



Le Ministre en charge de la santé, Dr Sylvie Nzeyimana et Dr Xavier Crespin, Représentant de l'OMS lors de l'ouverture de la réunion.

REUNION OMS-MSPLS POUR L'EVALUATION DU 1^{ER} SEMESTRE DU PLAN DE TRAVAIL 2022-2023 ET PRESENTATION DU BUDGET PROGRAMME 2024-2025

Le 26 juillet 2022, les locaux de l'OMS BURUNDI ont servi de cadre pour la réunion conjointe Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida et l'Organisation Mondiale de la santé. Présidée par la Ministre en charge de la santé, le Dr. Sylvie NZEYIMANA, et le Représentant Résident de l'OMS au Burundi, le Dr. Xavier CRESPIN, en présence des cadres techniques des deux Institutions, cette réunion de haut niveau a permis de passer en revue les activités menées au cours du 1^{er} semestre de l'année 2022 et de se projeter sur les six prochains mois conformément au Plan de travail 2022-2023.

Au cours de cette rencontre les points saillants du Budget Programme 2024-25 ont été également présentés. Ceux-ci font suite à la l'extension de la période de programmation approuvée par la dernière Assemblée Mondiale de la Santé qui s'est tenue du 22 au 28 Mai 2022 à Genève.

La réunion conjointe MSPLS et OMS a été meublée par des exposés dûment présentés qui ont suscité de pertinents et enrichissants débats. De ces échanges, il est ressorti que les résultats obtenus au cours de ce 1^{er} semestre ont été largement au-dessus des prévisions. Ainsi, d'un point de vue programmatique, les grandes interventions prévues ont été réalisées de même que quelques activités non prévues mais qui se sont avérées indispensables compte tenu de la situation épidémiologique notamment. Par ailleurs, sur le plan budgétaire, 2.400.560 US\$ ont été dépensés au cours du semestre contre 2.311.050 US\$ prévus pour le Budget Programme 2022-23.

Le Ministre de la santé publique et de la lutte contre le Sida et le Représentant de l'OMS se sont réjouis de cette performance et ont encouragé leur staff et les différents collaborateurs à maintenir le cap pour des résultats plus probants avec de meilleurs impacts sur le bien-être de la population burundaise.

Dr Xavier CRESPIEN en a profité pour réaffirmer l'agenda de l'OMS qui est d'apporter son soutien au Gouvernement tenant compte des priorités du Plan National de Développement, de la Politique Nationale Sanitaire, de la Stratégie sectorielle 2021-2027.

Le Représentant de l'OMS au Burundi a aussi rappelé les priorités du Directeur Général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. Ces priorités portent principalement sur la promotion de la santé et du bien-être et la prévention des maladies en s'attaquant à leurs causes profondes ; la réadaptation et une réorientation du système de santé vers les Soins de Santé Primaires comme fondation de la Couverture Sanitaire Universelle ; les systèmes et les outils de préparation et de réponse aux épidémies et aux pandémies à tous les niveaux, en s'appuyant sur une gouvernance et un financement solide ; et la promotion de la recherche et des innovations technologiques pour promouvoir



Une vue partielle des participants à la réunion. ▲

la santé ; l'objectif poursuivi étant de « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».



Photo de famille : le Représentant de l'OMS et le MSPLS entourés de leurs cadres respectifs. ▲



▲ La Première Dame administrant le vaccin à un enfant lors du lancement de la SSME 2022.

EDITION 2022 DE LA SEMAINE SANTE MERE-ENFANT : L'OMS SOUTIENT LE BURUNDI POUR L'AMELIORATION DE LA SANTE ET DU BIEN-ETRE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

« En améliorant la santé de la mère et de l'enfant, le Burundi participe activement à l'objectif de couverture sanitaire universelle ». Ainsi s'exprimait, le Représentant de l'OMS au Burundi adressant ses chaleureuses félicitations au Gouvernement burundais pour l'organisation de la 22ème édition de la Semaine dédiée à la Santé de la Mère et de l'Enfant (SSME). Un évènement d'une haute portée sanitaire que le pays organise deux fois par an depuis 2002 pour renforcer l'engagement des communautés et du système de santé à la promotion de la santé de la mère et de l'enfant.

En effet, l'organisation de la SSME est une occasion privilégiée pour offrir aux enfants et aux femmes un paquet d'interventions à haut impact pour la survie de l'enfant et le bien-être des femmes enceintes et allaitantes.

La finalité est de contribuer à la réduction de la morbi-mortalité attribuable aux maladies évitables par la vaccination, aux parasitoses intestinales, à la malnutrition et la maladie à coronavirus.

Le thème retenu cette année pour la célébration de la SSME était : « Ensemble, œuvrons pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant ». Elle a été lancée par la Première Dame, SE Angeline NDAYISHIMIYE, dans la province de Ruyigi le 06 Juillet 2022.

L'édition 2022 avait comme objectifs principaux de compléter en Vitamine A au moins 95% des 1. 660. 864 enfants de 6 à 59 mois ; déparasiter à l'Albendazole au moins 95% des 4. 232. 358 enfants de 1 à 14 ans ; déparasiter à l'Albendazole au moins 95% des 258. 702 femmes enceintes (2ème et 3ème trimestre de grossesse) ; sensibiliser les communautés sur les mesures de prévention de la pandémie



▲ La Ministre de la santé s'apprête à administrer la vitamine A à un enfant.

Le Dr. Xavier CRESPIN a exhorté la population burundaise en général et les mères et les enfants en particulier à répondre massivement à l'appel en se rendant sur le site le plus proche de leur domicile pour recevoir la Vitamine A et l'Albendazole pour leur bonne santé.

Au total 40 districts sanitaires étaient concernés par cette campagne qui s'est déroulée du 06 au 08 Juillet 2022. Ce paquet d'interventions sera désormais intégré dans les activités de routine des centres de santé après cette campagne.

La Première Dame du Burundi, la Ministre de la Santé Publique et la Gouverneure de Ruyigi ont remercié vivement l'OMS et tous les partenaires pour leurs incessants et indéfectibles soutiens techniques et financiers depuis 20 ans.

de la Covid-19 et la continuité des services en Santé de la Mère de l'Enfant et de l'Adolescent (vaccination de routine, consultations prénatales, planning familial, etc.) dans le contexte de la COVID-19.

Pour le Représentant de l'OMS au Burundi, le Dr. Xavier CRESPIN, qui s'adressait au nom de tous les partenaires de la santé impliqués dans cette activité, il s'agit d'une occasion importante pour sensibiliser la population sur la prévention de la COVID-19 par le respect des mesures barrières, la vaccination et la continuité des services essentiels.

Il a ensuite remercié le Gouvernement du Canada, l'Alliance GAVI, USAID, les autres agences des Nations Unies et les ONG qui apportent depuis 20 ans un appui technique et financier à l'organisation de la SSME.



▲ Le Représentant de l'OMS, Dr Xavier CRESPIN, vaccinant un enfant sous le regard de la Première Dame.



▲ Le Représentant de l'OMS remettant des vivres à une bénéficiaire.

DROIT DES MINORITES ET DES COUCHES VULNERABLES AUX SOINS DE SANTE : L'OMS APPUIE LE BURUNDI DANS LA SENSIBILISATION DES BATWA SUR LE RENFORCEMENT DE LEUR ACCES AUX SOINS DE SANTE

La santé est un droit inaliénable pour tout être humain. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'accès universel aux soins de santé est un droit fondamental pour tout être humain. En effet, la Couverture Sanitaire Universelle signifie que toutes les personnes et toutes les communautés bénéficient des services de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières. C'est dans cet optique que l'OMS s'est engagée aux côtés du gouvernement burundais, à travers le Ministère de la Solidarité nationale, des Affaires sociales, Droits de la personne humaine et du Genre, pour favoriser l'accès aux soins de santé équitables à la communauté batwa Burundi.

Cet engagement s'est traduit par l'appui inconditionnel de l'Institution dans la sensibilisation des membres de la communauté Batwa les 09 et 10 juin 2022 à Rutovu dans la province de Bururi.

Déroulée sous forme d'ateliers, cette activité de sensibilisation cadre bien avec les objectifs du

développement durable notamment l'objectif 3 qui est de permettre à tous de vivre en BONNE SANTE et PROMOUVOIR LE BIEN ETRE DE TOUS A TOUT AGE d'ici 2030. Elle vient ainsi compléter les autres activités soutenues par l'OMS en faveur des populations pour un accès universel aux services essentiels de santé. Quatre principales thématiques étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir : la santé reproductive, la mutualité de santé communautaire, la malnutrition et les violences basées sur le Genre. Avec pour objectif principal la réduction de la vulnérabilité à laquelle font face les Batwa afin de favoriser leur accès à la santé et à l'éducation.

L'éloignement des centres de santé ou des hôpitaux, le manque de moyens pour payer les médicaments et les services médicaux, l'absence d'eau potable, l'insuffisance de nourriture, le non accès à l'information en matière de santé constituent le lot quotidien de cette communauté minoritaire.

Ainsi pour leur permettre de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'ils soient capables d'atteindre, le Gouvernement, à travers le Ministère de la Solidarité, avec le soutien de l'OMS, veut leur permettre d'avoir la liberté de contrôler leur santé et leur corps, l'égalité à l'accès des soins de santé ainsi que l'accessibilité aux informations relatives à la santé.

Pour ce faire, tous les moyens sont mis en œuvre y compris l'implication des leaders communautaires afin qu'ils puissent jouer leur partition dans la prise de conscience des membres de la communauté batwa par rapport à leur santé.

Le lancement de cette activité de sensibilisation a été présidé par la Ministre de la solidarité en présence du Représentant de l'OMS, Dr Xavier CRESPIN.

Il en a profité pour rassurer le Gouvernement burundais de l'engagement de l'OMS et de ses partenaires à accompagner le Burundi pour apporter un soutien efficace aux politiques, aux stratégies et aux plans nationaux permettant aux populations vulnérables et éloignées de bénéficier de leur droit à un état



La Ministre de la Solidarité (centre), le Représentant de l'OMS (extrême gauche) et le Gouverneur de Bururi lors de l'ouverture de l'atelier.

de santé et de bien être optimal sans être exposé à des difficultés financières. La distribution de vivres et de non-vivres aux familles les plus vulnérables de la communauté Batwa, par la Ministre de la Solidarité nationale au cours de cette cérémonie, est l'expression de la marque de solidarité et de soutien du Gouvernement et des Partenaires au Développement à cette communauté.

La Ministre de la Solidarité distribuant des vivres aux bénéficiaires.





▲ La Première Dame avec à ses côtés, la Ministre en charge de la santé et le Représentant de l'OMS, entourés des jeunes adolescentes sensibilisées.

SENSIBILISATION DES JEUNES ET ADOLESCENTS SUR LA SANTE DE LA REPRODUCTION ET LA LUTTE CONTRE LE SIDA : L'OMS APPUIE LA FONDATION DE LA PREMIERE DAME DANS LA PROMOTION DE LA SANTE ET DU BIEN-ETRE EN MILIEU SCOLAIRE

L'adolescence, période entre 10 et 19 ans, est un moment décisif pour poser les bases d'une bonne santé. C'est à cette étape de la vie qu'apparaissent, ou se renforcent, de nombreux problèmes de santé et des comportements à risque qui se manifestent à l'adolescence, à savoir : le tabagisme, la consommation d'alcool et des drogues, les traumatismes, la violence, la dépression, la mauvaise alimentation et la sédentarité, le surpoids et l'obésité, les grossesses non désirées. Autant de maux qui ont de graves conséquences sur la santé et le développement des adolescents aujourd'hui, et menacent, par ricochet leur vie d'adulte.

Au Burundi, les deux tiers de la population est en général jeune avec peu de connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive, VIH et IST notamment en milieu scolaire. On peut également noter que huit filles sur cent ont déjà eu une grossesse au cours de leur vie selon les données démographiques et de santé.

De ce fait, il est important de prendre des dispositions idoines pour protéger cette frange d'âge. C'est pourquoi la Fondation de la Première Dame du Burundi a décidé d'organiser une série d'ateliers de sensibilisation avec l'appui technique et financier de l'OMS.

Ainsi, SE Angéline NDAYISHIMIYE a, du 23 au 29 Juin 2022, parcouru les localités de Bubanza, Bukeye, Gitega et Kibimba pour sensibiliser les jeunes et adolescents scolarisés sur des thématiques pouvant renforcer la promotion de la santé et améliorer leur état de bien-être.

L'objectif principal visé par cette démarche de la Première Dame est de contribuer à la promotion des connaissances et un comportement sexuel responsable en matière de Santé Sexuelle et Reproductive et de lutte contre le VIH/SIDA.

Dans chacune des localités parcourues, et en

présence des Ministres en charge de la Santé et de la lutte contre le SIDA, de l'Education et de la Recherche scientifique, des élus locaux, des autorités administratives et sanitaires locales et l'OMS, Mme Angéline NDASHIYIMIYE, a conscientisé les jeunes et adolescents en les mettant face à leurs responsabilités, leur expliquant la nécessité d'être informés sur les faits et situations qui engagent leur vie sexuelle et la promotion de la santé et le bien être afin de prendre les dispositions adéquates pour mener à bien leur scolarité et devenir des acteurs clés du développement du pays.

A travers les exposés présentés par les cadres du Ministère de la santé et de l'OMS et des témoignages poignants de certains de leurs pairs, les jeunes et adolescents ont été sensibilisés sur les risques liés aux rapports sexuels non protégés, aux grossesses non désirées et précoces, aux conséquences de la consommation de l'alcool et des drogues, sur l'importance de l'activité physique et du respect des valeurs culturelles burundaises et du dialogue parent-enfant, etc.

Pour l'OMS, cette série d'ateliers dont le but est de sensibiliser les jeunes filles et garçons sur la Santé Sexuelle et Reproductive incitera les responsables à tous les niveaux à s'intéresser davantage aux besoins

de santé des 10-19 ans et permettra aux jeunes et adolescentes d'accroître leur responsabilité pour que leur avenir soit meilleur dans l'intérêt de toute la nation Burundaise.

De ce fait, l'OMS agit à plusieurs niveaux pour améliorer la santé des jeunes, notamment à travers la production des lignes directrices basées sur les évidences, l'appui dans l'amélioration de l'offre et la demande des services adaptés aux jeunes et aux adolescents, les activités de sensibilisation et de plaidoyer.

C'est donc à juste titre que l'Organisation Mondiale de la Santé, à travers son Bureau au Burundi, a mis à la disposition des écoles et des formations sanitaires des équipements et des matériels pour contribuer à l'amélioration du bien-être physique et mental des jeunes-adolescents et des patients.

Des dons qui ont été distribués par la Première Dame aux différents bénéficiaires dans les localités visitées.

L'organisation de ces ateliers fut aussi l'occasion pour la Première Dame, accompagnée du Représentant de l'OMS au Burundi, Dr. Xavier CRESPIN, de se rendre à la Polyclinique « Umugiraneza » basée à Gitega afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de construction de cette importante infrastructure sanitaire qui devrait prendre en charge à court terme la santé des mères et des enfants.

La Première Dame, le MSPLS et le Représentant de l'OMS remettant un lot de matériels à une bénéficiaire.





Photo de famille des récipiendaires lors de la remise de certificats.

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES CHIRURGICALES AU BURUNDI : L'OMS CONTRIBUE AU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CHIRURGIENS DE DISTRICTS

Sous la coordination du Ministère de la santé publique et de la lutte contre le Sida, à travers la supervision de la Direction Générale en charge de l'Offre des soins (DGOSA) et l'Institut National de Santé Publique (INSP), la formation concernait une cohorte de 25 unités de prestataires composées chacune d'un médecin généraliste, d'un technicien anesthésiste et un infirmier de bloc, répartis dans 5 sites de formation provenant de 25 hôpitaux de district. Le but principal visé par la formation, qui a duré près de six (06) mois, est de faire acquérir par les stagiaires la compétence nécessaire en chirurgie de base.

En effet, afin de surmonter de façon durable les défis identifiés, une stratégie de chirurgie de district a été élaborée et validée en février 2021 grâce à l'action coordonnée de la facilitation OMS et des sociétés savantes présentes au Burundi (Association des Chirurgiens, Association des gynécologues, des Anesthésistes et des Infirmiers des blocs opératoires), et des Partenaires au Développement dans le cadre

du Programme Résilience sur financement de l'Union Européenne.

Par la suite, un plan stratégique a été élaboré en juillet 2021 avec l'appui des Associations des professionnels de santé et des Partenaires au Développement réunis dans le Groupe Thématique Chirurgie de district de la composante santé (Twiteho Amagara) du Projet Résilience.

Principaux axes

Deux axes stratégiques sur les six que comporte le plan ont été développés dans le cadre de l'appui du Programme Résilience. Il s'agit de :

Axe stratégique n° 1 : renforcement des capacités par une formation de courte durée de six mois axés sur l'acquisition de compétences et sanctionnée par un certificat de capacité pour combler le déficit en termes d'équipes de chirurgie de district composée pour chaque hôpital de 3 personnes (un médecin à compétence chirurgicale, un infirmier anesthésiste et un infirmier du bloc opératoire).

Axe stratégique n° 6 : renforcement des infrastructures et équipements pour la chirurgie de district.

Un plan de formation issu du plan stratégique a été exécuté depuis septembre 2021.

Les domaines de compétences développées au cours de la formation étaient les suivants :

- Compétences chirurgicales de base
- Compétences orthopédiques et traumatologiques
- Compétences urologiques
- Compétences gynéco-obstétricales de base

A l'issue de cette formation, 75 lauréats ont réussi avec succès aux examens pratiques, cliniques et à l'examen écrit.

Pour toutes ces évaluations, la moyenne est de 73.8% pour les médecins (25), 80,5% pour les infirmiers du bloc opératoire (25) et 79,7% pour les techniciens anesthésistes (25).

Plus-value de la formation

Signalons qu'après cette formation, les activités de chirurgie ont sensiblement augmenté dans tous les hôpitaux de district d'origine et le nombre de cas référés a significativement diminué. A titre d'exemples,



▲ Vue d'ensemble des participants.

les actes chirurgicaux sont passés dans certains hôpitaux de 39 % avant la formation à plus de 73 % un mois après le retour de la formation

Un atelier de capitalisation de cette formation est prévu au mois de juillet 2022.

Lors de la cérémonie, les apprenants et les formateurs ont fait des témoignages allant tous dans le sens de continuer la mise en œuvre de cette stratégie pour couvrir l'ensemble des hôpitaux de district et d'améliorer les conditions de travail.



▲ Vue partielle des chirurgiens formés posant devant les équipements.

CANCERS DU COL DE L'UTERUS, DU SEIN ET LA DRÉPANOCYTOSE : L'OMS SAISIT L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ POUR APPUYER LE MSPLS EN VUE DE LA RÉDUCTION DE LA PRÉVALENCE DE CES MALADIES AU BURUNDI

Améliorer la santé des femmes en réduisant la prévalence des cancers du col, du sein et la drépanocytose. C'est le but visé par le ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, à travers l'atelier de sensibilisation organisé à l'Institut National de Santé Publique de Bujumbura le 8 avril 2022.

Appuyé par l'OMS et sur le haut patronage de la Ministre en charge de la santé, Dr Sylvie NZEYIMANA, l'atelier avait pour but d'attirer l'attention de tout un chacun sur les facteurs de risque de ces maladies, de montrer l'importance du dépistage précoce et de promouvoir les mesures et les interventions spécifiques pour réduire les facteurs de risques.

Ce qui permet aux femmes d'avoir une meilleure compréhension et de pouvoir jouer convenablement leur partition dans la sensibilisation sur la prévention de ces pathologies.

En effet, selon les données actuellement disponibles, 2,3 millions de femmes sont atteintes du cancer du sein avec 685 000 décès, faisant de ce cancer le plus fréquent chez la femme. Plus de 600 000 nouveaux cas de cancer du col sont recensés chaque année au niveau mondial avec plus 340 000 décès en 2020. Ces chiffres sont malheureusement en augmentation chaque année en Afrique Subsaharienne.

Par ailleurs, une proportion de 10 à 40 % de la population est porteuse d'un gène drépanocytaire, et l'on estime à au moins 2 % le taux de prévalence de la drépanocytose dans ces pays d'Afrique.

Ces statistiques peu reluisantes pour la santé des femmes et des enfants justifient cette activité de sensibilisation dont s'est réjoui le Représentant de l'OMS :

« L'activité, qui nous réunit aujourd'hui, est en droite ligne avec les objectifs de l'OMS à travers « l'initiative mondiale » relative à la lutte contre les Maladies Non Transmissibles pour réduire de manière significative le fardeau lié aux cancers sous toutes ses formes ainsi que la drépanocytose », a déclaré Dr Xavier CRESPIE. Se félicitant de ce que cet atelier de sensibilisation cadre aussi avec le thème retenu cette année pour la



Le Représentant de l'OMS et la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida.

célébration de la JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ : « notre planète, notre santé », le Représentant de l'OMS a mis l'accent sur le lien étroit qui existe entre notre environnement et notre santé, au moment où la charge épidémiologique due aux maladies non transmissibles est en augmentation.

Dr Xavier CRESPIE a salué les efforts du MSPLS pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre les Maladies Non Transmissibles qui associe tous les acteurs clés pour faire reculer ces pathologies dans le pays. En somme, cet atelier de sensibilisation fut l'occasion, à travers d'enrichissants exposés et de témoignages poignants, de faire le point sur la prévalence de ces types de cancers et la drépanocytose au Burundi, les mesures déjà prises et celles à envisager pour y faire face efficacement.

Le Représentant de l'OMS au Burundi a, par ailleurs, saisi cette opportunité pour faire quelques recommandations relatives au dépistage du cancer et à la disponibilité des médicaments nécessaires pour le traitement. Dr Xavier CRESPIE a préconisé que les échanges se poursuivent entre toutes les parties prenantes afin de trouver les pistes de solutions pouvant permettre au Burundi d'offrir de meilleures conditions de diagnostic et de prise en charge aux malades des cancers du col de l'utérus, du sein et la drépanocytose.

LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE AU BURUNDI : L'OMS SOUTIENT LA CAMPAGNE DE TRAITEMENT DE MASSE A IVERMECTINE SOUS DIRECTIVES COMMUNAUTAIRES (TIDC)



▲ Le personnel soignant lors de la campagne.

Depuis 2005, le Burundi organise une campagne annuelle à travers la stratégie « Traitement à l'Ivermectine sous Directives Communautaires (TIDC) dans le cadre de la lutte contre les maladies tropicales négligées dont l'onchocercose, avec le but de venir à bout de ces pathologies qui créent encore beaucoup de dommages pour les populations. Cette pratique consiste à une administration de masse des médicaments spécifiques (Mectizan et Albendazole). La 17^{ème} édition de cette campagne s'est déroulée du 18 au 30 avril 2022 dans les 6 provinces endémiques (sur les 18 provinces du pays) à savoir Cibitoke-Bubanza, Bururi, Rumonge, Makamba et Rutana. Les journées

provinciales de mobilisation sociale en faveur de la lutte contre l'onchocercose et les Géo helminthiases ont été le point d'entrée de la campagne. Elles ont été présidées par un membre du cabinet du Gouverneur dans chacune des provinces. De plus, 300 personnels de santé, 1985 distributeurs communautaires, 1004 chefs de colline et 736 membres de comité de santé ont été formés, en préparation de la campagne. L'objectif principal de cette campagne annuelle est de maintenir la couverture thérapeutique à 80% pour l'onchocercose et à 90% pour les géo helminthiases dans les 371 collines. Pour atteindre la performance

escomptée de couverture, la population à risque attendue est de 1 727 563 personnes pour le traitement au mectizan et de 1 336 805 personnes adultes pour le déparasitage à l'albendazole.

L'OMS recommande la chimiothérapie préventive de l'onchocercose par l'ivermectine au moins une fois par an pendant au moins 10 à 15 ans jusqu'au moment où l'évaluation prouve que les critères d'arrêt du traitement sont remplis.

C'est actuellement la principale stratégie mise en œuvre pour éliminer la maladie dans les régions les plus affectées. Pour ce faire l'OMS, à travers le projet ESPEN (Expended special project for elimination of neglected tropical diseases), a soutenu cette campagne TIDC, notamment par la mise à disposition du Burundi des médicaments et des fonds nécessaires pour le bon déroulement de cette activité.

Les gains et les progrès enregistrés en matière de lutte contre l'onchocercose indiquent que le Burundi est en bonne voie pour l'élimination de la maladie conformément à la feuille de route 2021-2030 pour les maladies tropicales négligées.

A ce titre, un comité indépendant d'experts pour l'élimination de l'onchocercose a été désigné en novembre 2021. Il a pour mission, entre autres, d'accompagner le pays sur les nouvelles directives quant à l'arrêt du traitement et la vérification de l'élimination de la maladie.

Encore appelée « cécité des rivières », L'onchocercose est une maladie parasitaire due au filaire *Onchocerca volvulus*, qui se transmet lors de contacts répétés avec des simulies infectées (*Simulium spp.*). Ces simulies se reproduisent dans des rivières et des cours d'eau à courant rapide, surtout dans les villages isolés situés près des terres fertiles, où la population dépend de l'agriculture.

L'onchocercose est une maladie des yeux et de la peau. Les symptômes sont dus aux microfilaires qui se déplacent dans les tissus sous-cutanés et provoquent de

violentes réactions inflammatoires lorsqu'ils meurent. Les personnes infectées ressentent de fortes démangeaisons et présentent des lésions cutanées. Elles présentent aussi parfois des lésions oculaires qui peuvent entraîner une déficience visuelle et une cécité irréversible. Dans la plupart des cas des nodules apparaissent sous la peau autour des vers adultes.

Au Burundi, les premiers cas d'onchocercose ont été signalés en 1950 dans l'embouchure de la Rusizi. Depuis lors, 6 sur 18 provinces sanitaires, 12 sur 48 districts sanitaires sont endémiques.

De même, 371 collines sur 1209 sont déclarées méso et hyper endémiques de l'onchocercose, maladie à laquelle sont exposées près de 2000. 000 de personnes dans le pays, avec une prévalence variant de 40 à 2,1 %.



Le personnel soignant administre le médicament à quelques patients.



L'OMS DOTE LE CENTRE D'APPEL DE LA MAISON DES JEUNES DU BURUNDI EN EQUIPEMENTS POUR LA REUSSITE DE SES ACTIVITES.

Avec l'appui de l'OMS, l'ONG Global Peace a renforcé les capacités des relais communautaires et acteurs de la Société civile pour le maintien de la continuité des services de Santé de la reproduction (SR) des adolescents et des jeunes et la vaccination des enfants et des nouveau-né dans le contexte Covid-19.

C'est dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé du 27 au 29 avril à la maison des jeunes du Burundi.

L'objectif de cette activité était d'outiller les usagers de la maison des jeunes sur l'utilisation du centre d'appel qui sera désormais fonctionnel pour appuyer la communauté en matière d'informations utiles liées à la Santé de la reproduction.

Pour la Déléguée de l'OMS, Dr Eugénie NIANE cette activité est parfaitement alignée à la stratégie régionale et aux objectifs du plan stratégique SRMNEA du Burundi qui vise la réduction de la mortalité des mères et des enfants et des adolescentes d'ici 2030.

A l'issue de l'atelier, l'OMS a fait don à la maison des jeunes du Burundi, d'équipements pour le fonctionnement de son Centre d'Appel mis en service.



▲ Vue d'ensemble des jeunes participants.

Le lot d'équipements est composé d'ordinateurs portables, casques audio, smartphones, imprimante et des cartouches d'encre.

A travers ce geste l'OMS appuie ainsi le Centre d'Appel dans l'accomplissement de sa mission d'apporter aux jeunes des informations nécessaires pour leur éducation en santé de la reproduction et vaccination pour réduire la mortalité et la morbidité du couple mères-enfants.

POUR UNE BONNE STRATEGIE DE PRISE EN CHARGE INTEGREE DES MALADIES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE (I-CCM)

Après plusieurs mois d'enquête sur le terrain, le 10 Mai 2022 fut la date choisie pour présenter le Rapport Final de l'évaluation de la stratégie i-CCM par les deux experts, l'un international commis par l'OMS et l'autre national.

Initiée par le MSPLS à travers la Direction de l'Assurance Qualité des Soins, avec l'appui technique et financier de l'OMS et de l'UNICEF, cette évaluation vise à mesurer les progrès afin d'identifier les points forts, les faiblesses existantes, les goulots d'étranglement possibles et les opportunités avec proposition d'un plan d'amélioration pour parvenir à la réduction de mortalité infantile-juvénile de 18% d'ici 2023 (passant de 78 à 68 décès pour 1000 naissances vivantes de 2017 à 2023).

La présentation du Rapport a permis de partager les données collectées lors de l'évaluation, recueillir des recommandations réalistes pour la reprogrammation



▲ Vue du présidium avec le MSPLS (milieu).

des besoins, la mobilisation des ressources, la coordination et la durabilité des actions au Burundi. La cérémonie de présentation du Rapport a été présidée par la Ministre en charge de la santé, Dr. Sylvie NZEYIMANA, en présence des délégués de l'OMS et de l'UNICEF.



Dr Donatien Bigirimana de l'OMS Burundi.

FOCUS

LE BURUNDI DEVIENT LE 152^{ÈME} MEMBRE DU PROGRAMME INTERNATIONAL DE L'OMS POUR LA PHARMACOVIGILANCE

Le Burundi est devenu depuis Juillet 2022 membre à part entière du Programme international de l'OMS pour la pharmacovigilance. L'annonce a été faite par l'Organisation Mondiale de la Santé qui enregistre ainsi le Burundi comme le 152ème membre régulier dudit programme. Pour en savoir plus sur ce programme

et les avantages que le Burundi peut en tirer, LA SENTINELLE s'est rapprochée de Dr Donatien BIGIRIMANA, Pharmacien, chargé des médicaments essentiels et produits de santé à OMS BURUNDI. Il nous donne de plus amples détails sur le programme et les bénéfices qui en découlent pour le Burundi.

Question : Quand on parle de pharmacovigilance, qu'est-ce qu'il faut y comprendre concrètement ?

Réponse : La pharmacovigilance est définie par l'OMS, comme «la science et les activités liées à la détection, l'évaluation, la compréhension et la prévention des effets indésirables des médicaments ou d'autres problèmes éventuels liés aux médicaments ». Au-delà des médicaments, la pharmacovigilance s'étend à d'autres produits de santé comme les vaccins et le sang ou ses dérivés.

Question : Le Burundi vient d'être admis comme 152ème pays membre à part entière du Programme international de l'OMS pour la pharmacovigilance. Qu'est-ce que cela implique ?

Réponse : Il y a des bénéfices/avantages d'être membre mais il y a également des obligations.

Les bénéfices sont notamment les suivants :

- Accès à VigiBase (base de données) - contenant des données d'innocuité sur les médicaments à l'échelon mondial
- Informations rapides sur les risques potentiels - basées sur des analyses de données globales et de communications fournies par les pays membres
- Meilleur accès à la Terminologie et au logiciel - outils servant à mener à bien des tâches nationales de sûreté médicale (Dictionnaire des médicaments de l'OMS, WHO-ART et VigiFlow)
- Meilleures opportunités d'appui, accès aux directives et ressources - concernant la pratique de la pharmacovigilance (publications et sites internet)
- Accès au réseau international (forum, réunions et cours) - savoir et expertise des pays Membres

Les obligations des Pays Membres :

- Compatibilité des formats de notification et qualité des rapports.
- Fréquence des soumissions à l'UMC (Uppsala Monitoring Center/Centre de collaboration de l'OMS pour la surveillance internationale des médicaments)- Les pays Membres sont tenus de soumettre régulièrement à l'UMC des rapports, de préférence tous les mois ou, tout au moins, tous les trimestres afin que VigiBase soit constamment à jour.
- Formulation des médicaments - Les appellations et les détails de tous les médicaments figurant dans les rapports doivent être inclus dans le WHO-DD (Dictionnaire des médicaments de l'OMS)

avant que les notifications ne soient entrées dans VigiBase.

- Informations réglementaires - Il est recommandé de publier des bulletins sur les effets indésirables des médicaments/vaccins dans le but de partager des informations importantes.
- Participation active - Les centres nationaux devraient maintenir un bon système de communication avec l'UMC et l'informer des réorganisations, changements de personnel et autres informations pertinentes.

Question : Quelles sont les avancées enregistrées par le Burundi et qui ont abouti à ce résultat ?

Réponse : Jusque-là, le Burundi était membre associé parce qu'il ne remplissait pas certaines conditions. Pour devenir membre (à part entière) du Programme de l'OMS pour la pharmacovigilance internationale, le Burundi a accompli des tâches importantes.

Il s'agit notamment :

- De la mise à jour des outils et la formation des représentants de toutes les structures sanitaires (niveau central, niveau intermédiaire et niveau opérationnel)
- De la mise à disposition des outils pour la notification et le rapportage des effets indésirables des médicaments et vaccins dans tout le pays
- De la notification continue et du rapportage des effets indésirables des médicaments et vaccins avec l'outil ODK Collect ainsi que des supervisions formatives dans les Districts Sanitaires
- De la collaboration intensive avec le Point Focal OMS à AFRO (IST Afrique de l'Ouest et Centre) pour la vérification des données communiquées pour le Burundi
- Le renouvellement et la formation du Comité national d'experts pour les Manifestations Post vaccinales Indésirables (MAPI)

Question : Quelles sont les retombées d'une telle performance pour le système de santé du Burundi et plus particulièrement pour le bien-être de la population ?

Réponse : Il y a encore du chemin à faire mais on peut déjà dire qu'il y a aujourd'hui un pas important qui est franchi dans la surveillance de l'utilisation des médicaments/vaccins et la prévention du risque d'effets indésirables (que ce risque soit potentiel ou avéré).

A portrait of Dr. Sheick Oumar Coulibaly, a man with glasses and a patterned blue and white shirt, sitting at a desk with a computer mouse. The background is a blurred office setting with blue vertical banners.

INVITE

**DR SHEICK OUMAR
COULIBALY**

Lead Laboratoire
OMS AFRO

PAROLE D'EXPERT

**SURVEILLANCE ET SEQUENCAGE GENOMIQUE
AU BURUNDI : L'OMS ŒUVRE POUR LE
RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PAYS.**

Le séquençage génomique s'est avéré très important depuis le début de la riposte à la COVID-19. De nouveaux variants se forment constamment et les données génomiques ont permis aux pays de prendre des décisions de santé publique rapides et éclairées depuis le début de la pandémie.

L'OMS travaille avec les pays pour repérer et lutter contre les nouveaux variants en aidant à mettre en place et à renforcer des capacités de surveillance génomique complexe, nécessaires pour détecter et riposter aux nouveaux variants, en expédiant des échantillons aux laboratoires de séquençage et en

fournissant du matériel, des conseils techniques et un soutien financier à certains pays pour des équipements de laboratoires. C'est dans cette optique qu'une mission de DMS AFRO s'est rendue au Burundi du 22 au 26 Juillet 2022 pour faire un état des lieux du système de surveillance génomique au Burundi et formuler des recommandations pour améliorer les capacités de séquençage dans le pays. Dr Sheick Oumar COULIBALY, Technical Officer (Diagnostics Advisor), DMS/AFRO, était à la tête de cette mission. Il nous parle du constat fait sur le terrain et les propositions pour redorer le blason du système de surveillance du Burundi.

Question : En langage simple et accessible à tous, qu'est-ce que le séquençage génomique ?

Réponse : Le génome est l'ensemble du matériel génétique d'un organisme. Il contient les informations nécessaires sur la structure et pour faire fonctionner l'organisme de tout être vivant, qu'il soit homme, animal, microbe ou virus. Le séquençage du génome est l'analyse du génome qui détermine la succession de toutes les bases qui composent l'ADN ou l'ARN (respectivement acide désoxyribonucléique et acide ribonucléique : NDLR) de cet organisme.

Pour ce qui concerne les virus, comme le SARS-CoV-2 qui est responsable de la COVID-19, le séquençage génomique permet d'identifier les variants comme Delta, Bêta, Omicron, etc... auxquels sont liés certaines caractéristiques de la maladie comme la gravité ou la transmissibilité.

Question : En cette période de pandémie, quelle est l'importance du séquençage génomique dans la riposte à la COVID-19 ?

Réponse : La pandémie de COVID-19 a été rythmée par des vagues plus ou moins sévères et mortelles de la maladie. Chacune de ces vagues a été causée par un variant différent du virus.

Comme le séquençage génomique permet d'identifier les variants, il est important de l'utiliser pour surveiller les variants existants et ceux qui viendraient à apparaître. Le séquençage génomique est donc un moyen efficace de laboratoire pour surveiller les germes pathogènes. Il permet aussi de diagnostiquer des germes différents de ceux suspectés, et même inconnus jusqu'à maintenant.

Question : Vous avez conduit au Burundi une mission d'évaluation sur les capacités du pays en matière de surveillance et de séquençage génomique. Quels ont été vos constats sur le terrain...Où en est-on du séquençage génomique au Burundi ?

Réponse : La mission que nous avons conduite au Burundi a permis de nous rendre compte qu'il existe un appareil de séquençage génomique au laboratoire vétérinaire, mais aucun dans les laboratoires de santé humaine. Cependant, avec l'aide de l'OMS, un séquenceur est commandé et sera livré incessamment au ministère de la santé du Burundi.

En outre il est à noter que le Burundi dispose de toutes les conditions humaines, infrastructurelles et techniques pour mener à bien le séquençage génomique une fois l'appareil obtenu. En prévision d'un renforcement du système, il est souhaitable que davantage de personnels techniques soit formés, y compris des bio-informaticiens, indispensables à l'analyse des résultats du séquençage du génome ; que les plateformes

techniques soient renforcées, et que le réseau de laboratoire de prélèvement soit également renforcé. Les intrants dont les réactifs devraient être aussi rendus disponibles.

Il faut dire que cette situation du Burundi n'est pas particulière et a été celle de la plupart des pays Africains il y'a seulement quelques mois.

En effet, au début de la pandémie, seuls deux pays de la région africaine de l'OMS disposaient de laboratoires capables de séquencer le virus.

Avec l'aide de l'OMS et d'autres partenaires, plus de 80% des pays disposent de la technique et il reste quelques pays à équiper en cette technologie dont le Burundi. Bientôt le Burundi sera mis à échelle et deviendra autonome en la matière.

Question : Concrètement, comment peut-on améliorer la surveillance génomique au Burundi ?

Réponse : Notre mission a fait des recommandations pertinentes et en relation avec l'état des lieux que nous avons faits, aussi bien au gouvernement du Burundi qu'aux partenaires en santé du pays dont l'OMS.

La mise à échelle du Burundi nécessitera l'équipement en appareil de séquençage, la formation du personnel, et la livraison de réactifs et d'intrants. Le Burundi devra aussi adapter son système de prélèvement pour s'accorder aux procédures de surveillance.

Question : Quelles sont aujourd'hui les avancées réalisées en Afrique en matière de séquençage génomique ?

Réponse : Comme dit plus haut, les pays de la région africaine ont fait un saut spectaculaire en matière de diagnostic du virus, y compris du séquençage. Toute chose qui les met en situation de contribuer plus efficacement et comme tous les pays du monde à la lutte contre la COVID-19, et même d'autres tout aussi graves.

Question : Au-delà de la pandémie de la COVID-19, comment le séquençage génomique peut-il permettre de résoudre d'autres problèmes de santé ?

Réponse : Le séquençage génomique s'applique à tous les germes pathogènes, dont les microbes qui sont causes de maladies comme les gripes, la fièvre jaune, la maladie à virus Ebola, le choléra et les méningites. Il permet aussi de découvrir des microbes jusque-là inconnus ou non liés auparavant à des maladies connues. C'est donc un instrument très utile pour la surveillance des maladies en général, aussi bien chez les hommes que chez les animaux et dans l'environnement. Pour cela, il faut des réactifs adaptés et du personnel bien formé.



A L'AFFICHE

A CŒUR OUVERT AVEC **JESSICA NARUKOKERWA**

Assistante Budget
et Finances
OMS BURUNDI.

« A L'AFFICHE » de ce numéro de « LA SENTINELLE », Mme Jessica NARUKOKERWA. Assistante Budget et Finances au Bureau OMS du Burundi depuis quatre (4) ans, elle nous parle de son travail au sein de l'Institution, ses relations avec ses collègues et ses aspirations pour le bien-être et la santé des Burundais et Burundaises.

Question : A quand remonte votre prise de fonction à l'OMS BURUNDI ?

Réponse : Je suis rentrée à l'OMS, il y a un peu plus de quatre ans, plus précisément le 19 mars 2018.

Question : Comment vous y êtes arrivée ?

Réponse : En passant par la procédure normale de sélection des candidats. J'ai postulé via Stellis au poste qui était à pouvoir. Après étude des dossiers, j'ai été sélectionnée pour passer le Test écrit et l'Interview et j'ai été finalement retenue.

Question : A quoi ressemblaient vos premières semaines à l'OMS BURUNDI...Quels ont été les grands défis auxquels vous avez été tout de suite confrontée ?

Réponse: Je dois avouer que je n'ai pas eu trop de difficultés pour m'intégrer. Tout s'est très bien passé, et

surtout j'avais bénéficié du coaching d'une collègue, Mme Hawa Sawadogo, une Burkinabè, qui était venue pour un appui ici à OMS/BDI, elle était, si je peux dire, ma mentore. S'il y a eu des challenges au début de ma prise de fonction à l'OMS, c'est peut-être celui de m'habituer à mes fonctions à l'OMS, m'approprier les outils, dont l'utilisation du GSM (Global Management System) qui est l'outil principal de l'Assistance Budget Finance que je suis et les procédures de l'Institution. A cela, je pourrais aussi ajouter les défis liés au paiement des factures pour les activités qui n'avaient plus de fonds disponibles dans notre centre budgétaire. C'est souvent un gros défi de trouver les fonds correspondant aux activités réalisées.

Question : Travailler à l'OMS, qu'est-ce que cela représente pour vous ?



Réponse : Aujourd'hui l'OMS est comme une famille pour moi. J'y ai des Mamans, des Papas, des Frères et des Sœurs. C'est vraiment un honneur pour moi de travailler à l'OMS, une Organisation qui appuie mon Pays dans le but d'amener la population au niveau de santé le plus élevé en matière de santé.

Question : Parlez-nous de vos activités, vos responsabilités au sein de l'Institution ?

Réponse : J'ai été recrutée en tant qu'Assistante aux Programmes Budget et Finances (gestion des Eimprest : outil de comptabilité à l'OMS), gestion de la Petite Caisse, gestion des Awards : fonds reçus au niveau du Centre Budgétaire OMS/BDI, Suivi des engagements des fonds au bureau et un appui aux programmes : création des PO (PurchaseOrder) et demande de paiement. Mais après la revue fonctionnelle, Je suis passée Assistante Budget (Suivi et Gestion des Fonds que le Bureau reçoit, suivi des engagements budgétaires, reporting des fonds reçus, révision budgétaire dans le GSM, création des Awards lors de la réception de nouveaux financements, Clôture des Awards à la fin du projet, appui à la planification, ... Ce sont là les attributions inscrites dans mon cahier de charge.

Question : Qu'est-ce qui vous paraît le plus difficile dans vos fonctions ?

Réponse : La collaboration entre Programmes et Administration est parfois délicate. Souvent, les programmes oublient qu'il y a des procédures administratives à suivre pour l'exécution des activités surtout en matière d'achat, de budget et des finances, et cela entraîne souvent des retards dans l'exécution des différentes tâches et activités. Cela cause aussi parfois des frustrations surtout lors des audits (opérationnel ou financier) du bureau. Pour vous donner un exemple : si les programmes négocient des projets et obtiennent des fonds, et qu'ils ne me les communiquent pas, ces fonds arrivent en retard dans notre centre budgétaire. Ce qui retarde souvent l'exécution des activités prévues ou planifiées.

Question : Comment arrivez-vous à faire face ou à contourner ces difficultés pour qu'elles n'influent pas sur les contributions de l'OMS au bien-être de la population burundaise ?

Réponse : Je m'évertue souvent à rappeler aux collègues le respect scrupuleux des procédures en vigueur. Je les appuie aussi dans le suivi budgétaire avec des alertes d'exécution budgétaire presque chaque semaine. Certains collègues le prennent parfois comme une sorte de pression, mais c'est de bonne guerre.

Question : Pouvez-vous nous raconter une anecdote qui vous a le plus marquée depuis que vous travaillez à l'OMS BURUNDI ?

Réponse : Je suis « une touche à tout » (rire !). Depuis que je suis à l'OMS, j'ai déjà travaillé dans tous les compartiments de l'administration. Même si j'ai été recrutée pour travailler dans les finances, avec le volume des tâches à exécuter j'ai travaillé dans les Ressources Humaines, le Procurement, la Logistique et l'assistance au département des urgences. Ce qui a été très bénéfique pour moi, car ça m'a permis de connaître le fonctionnement de l'OMS, l'utilisation des différents outils du bureau, la maîtrise des procédures administratives de l'Institution et aussi d'être en mesure d'assister les collègues au besoin.

**A l'OMS Burundi,
nous ne devons pas
baisser les bras tant
que nous n'aurions
pas amené la
population au niveau
de santé le plus
élevé.**

Question : En tant que membre du staff de l'OMS BURUNDI, que

proposez-vous pour que les interventions de l'OMS en appui au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA et aux autres institutions non étatiques avec lesquelles l'OMS collabore impactent plus positivement la vie des Burundais et des Burundaises.

Réponse : N'étant pas directement impliquée dans la gestion et l'exécution des programmes, même si j'y ai un œil, je dirais tout simplement que nous devons œuvrer à ce que le Ministère de la Santé et les institutions non étatiques comme les ONG et autres partenaires dont nous appuyons les initiatives s'approprient davantage la vision, les thématiques et les programmes de l'OMS afin qu'il ait plus de concordance et de synergie dans les activités pour plus d'impacts sur le bien-être de la population. Ce que fait l'OMS est déjà remarquable, mais elle ne doit pas baisser les bras tant que nous n'aurions pas amené la population au niveau de santé le plus élevé en matière de santé.



La COVID-19 affecte les individus de différentes manières. La plupart des personnes infectées développent une forme légère ou une forme modérée de la maladie et guérissent sans hospitalisation.

PROPAGATION DE LA COVID-19

Le virus qui entraîne la COVID-19 se transmet principalement par des gouttelettes produites lorsqu'une personne infectée tousse, éternue, ou lors d'une expiration. Ces gouttelettes sont trop lourdes pour rester dans l'air et tombent rapidement sur le sol ou sur toute surface proche.

Vous pouvez être infecté en respirant le virus, si vous êtes à proximité d'une personne malade, ou en touchant une surface contaminée puis vos yeux, votre nez ou votre bouche.

Symptômes les plus fréquents:

- fièvre
- toux sèche
- fatigue

Symptômes moins fréquents:

- courbatures
- maux de gorge
- diarrhée
- conjonctivite
- maux de tête
- perte de l'odorat ou du goût
- éruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils

Symptômes graves:

- difficultés à respirer ou essoufflement
- sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine
- perte d'élocution ou de motricité



Si vous présentez des symptômes graves, consultez immédiatement un professionnel de santé. Avant de vous rendre chez votre médecin ou dans un établissement de santé, contactez-les toujours par téléphone.

Les individus présentant des symptômes légers, mais qui sont par ailleurs en bonne santé, doivent se soigner chez eux.

En moyenne, l'apparition des symptômes chez une personne infectée par le virus prend cinq à six jours. Cependant, ce délai peut s'étendre jusqu'à quatorze jours.





Organisation Mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Burundi
Boulevard de l'UPRONA, Rohero II
BP 1450 Bujumbura-Burundi
Tél: +257 22 53 34 00
afwcobiallomsburundi@who.int



**Organisation
mondiale de la Santé**

Burundi